



Droits réservés

**“...Faire de la vie associative  
un levier de développement  
de la démocratie, de la culture,  
et un moyen de lutte contre  
les discriminations...”**

Les partenaires des observatoires

# PREMIERS REPÈRES SUR... les associations de Vénissieux

Le travail de cadrage du tissu associatif de Vénissieux présenté ici s'inscrit dans une démarche plus générale initiée par le RNMA<sup>1</sup>. Cette démarche résulte du constat d'absence (ou du caractère très disparate) des données relatives aux associations au niveau local comme aux autres niveaux<sup>2</sup>.

Pour tenter de répondre aux questions que se posent légitimement les acteurs associatifs eux-mêmes mais aussi leurs partenaires publics ou privés, différentes initiatives locales ont vu le jour, cherchant à mesurer et caractériser le secteur associatif local. Ces initiatives ont souvent conduit à des résultats qui sont davantage le produit des méthodologies utilisées que de différences réelles entre les tissus associatifs.

Partant de ce constat, le réseau a souhaité établir une méthodologie commune, avec notamment la construction d'un questionnaire commun aux différentes villes ayant participé à cette enquête. Ainsi le travail qui a été réalisé dans ce document s'appuie sur trois sources de données :

- les enregistrements des créations d'associations enregistrées dans les sous-préfectures et disponibles sur le Journal Officiel,
- les données relatives à l'emploi salarié dans les associations fournies par l'UNEDIC,
- les résultats de l'enquête conduite auprès des associations de la ville de Vénissieux à partir du questionnaire commun construit par le RNMA.

L'enquête par questionnaire réalisée par l'observatoire de la vie associative du Centre Associatif Boris Vian en 2008 a permis de recenser les associations déclarées sur Vénissieux ainsi que les sections d'associations (soit les établissements créés par une association siège et n'ayant pas d'autonomie juridique) présentes sur le territoire. Par la suite, le terme associations sera employé de façon générique pour désigner tant les associations que les sections d'associations. Il existe au total entre 470 et 570 associations et sections. 133 associations, soit une sur quatre, ont répondu ce qui constitue un bon niveau de retour. Par ailleurs, l'exacte représentation de tous les types d'associations ne pouvant être parfaite, certaines précautions ont été prises, comme, par exemple, réaliser les traitements sur l'ensemble des associations en activité que nous avons recensées (ces traitements sont signalés par la référence "Recensement CABV 2009").

Viviane Tchernonog

Vénissieux : banlieue populaire et multiculturelle ....	2
Démographie des associations de Vénissieux .....	2
Domaines d'activité et aires d'intervention des associations .....	3
Structure associative : adhérents et budgets .....	4
L'emploi salarié associatif à Vénissieux .....	5
Profil des dirigeants et bénévolat .....	6
Premiers éléments sur les besoins des associations ....	7
Conclusion .....	8

## L'équipe

Sur la photo de couverture :

**rang du fond, de gauche à droite** : Corine Romeu (Directrice), Julien Malassigné (Chargé de mission), Mathieu Moutet (Chargé de mission).

**au 1<sup>er</sup> rang** : Valérie Maire (Comptable), Isabelle Monnery (Chargée de la vie associative), Sylvie Jimenez (Accueil-Secrétariat).

Absents de la photo : David Collet (Chargé du développement de la vie associative), Mehdi Terry (Chargé de mission), Pauline Gentile (Chargée de mission).

1. Réseau National des Maisons des Associations

2. Les tentatives de cadrage du monde associatif se heurtent très vite à l'absence de répertoire local des associations, à partir desquelles des enquêtes pourraient être conduites, ainsi qu'à la difficulté de questionner les associations et à la diversité des projets associatifs.

## Vénissieux : banlieue populaire et multiculturelle

Troisième commune du département du Rhône par son nombre d'habitants – 57 179 en 2006 – la population de Vénissieux augmente progressivement depuis 1999. Elle se répartit de façon inégale sur le territoire puisque 41% des habitants sont installés sur le plateau des Minguettes. La population locale présente cinq particularités<sup>3</sup>:

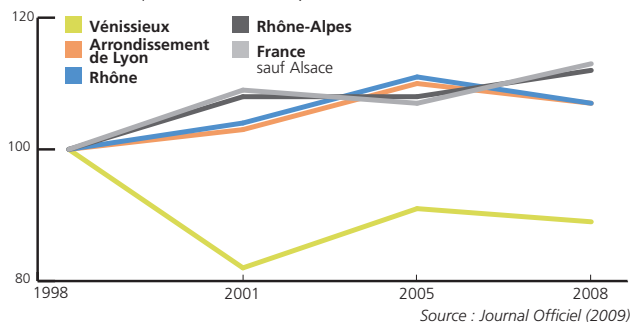
- Une classe "populaire" importante : les employés et ouvriers représentent 70% de la population active, les "cadres et professions intellectuelles supérieures" 5%<sup>4</sup>. Le revenu net imposable moyen à Vénissieux par foyer fiscal est égal à environ 70% de la moyenne française.
- Un fort niveau de chômage : il concerne près d'un cinquième de la population active.
- Un faible niveau d'étude : la population diplômée de l'enseignement supérieur est presque deux fois moins élevée à Vénissieux qu'en France ; la part des personnes sans diplôme atteint les 35% à Vénissieux (contre 20% au niveau national).
- Une ville jeune : les moins de 30 ans représentent 44% de la population communale, contre 37% en France métropolitaine. À l'inverse, la part des personnes de 65 ans et plus est inférieure à la moyenne nationale.
- Une ville multiculturelle : 16% des Vénissiens sont des étrangers, soit 2,5 fois plus qu'en France.

Les difficultés sociales se reflètent dans le nombre important de logements sociaux : 55% contre 13 % au niveau national en 2007<sup>5</sup>, ce qui explique aussi la part encore faible bien qu'en croissance des propriétaires. Mixte socialement, la ville est aussi diverse en termes d'urbanisme, de paysages et de territoire. Ce dernier tend à s'organiser de fait en "sous-quartiers", à l'instar du plateau des Minguettes, et dispose actuellement de 13 conseils de quartier.

## Démographie des associations de Vénissieux<sup>6</sup>

Note : l'ensemble de la partie "démographie" ne concerne que les associations déclarées et non les sections

G1 - Evolution du nombre de création d'associations à Vénissieux (base 100 = 1998)



Contrairement à ce qui s'observe au niveau départemental et national, le nombre de créations annuelles d'associations à Vénissieux a globalement diminué entre 1998 et 2008 passant de 45 créations d'associations à 40. Toutefois, depuis 1999-2000 où une chute importante du nombre de créations semble avoir lieu un peu partout sur le territoire national, la tendance globale à Vénissieux est plutôt à l'accroissement du nombre annuel de créations.

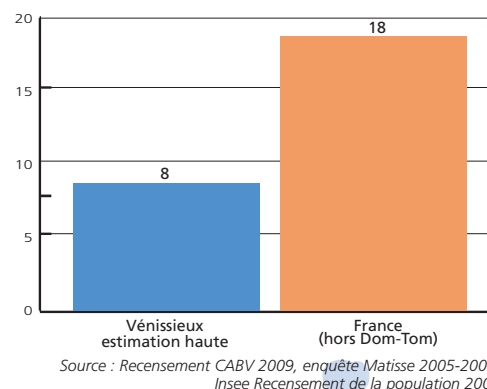
## Vénissieux à la traîne d'un département très dynamique

Le département du Rhône représente à lui seul près de 30% des créations annuelles d'associations de la région Rhône-Alpes. Son taux de créations d'associations annuel moyen pour 1 000 habitants est de 1,22, contre 1,1 au niveau national. Au sein du département, le chef-lieu, Lyon, impulse le dynamisme en concentrant en moyenne 41% des créations annuelles du département, soit un taux de créations annuelles moyen non négligeable de 1,74<sup>7</sup>. Cependant, Vénissieux peine à s'inscrire dans cette dynamique d'ensemble des communes de l'agglomération lyonnaise de plus de 35 000 habitants : son taux de créations d'associations annuel moyen pour 1 000 habitants n'est que de 0,66. Il peut exister plusieurs raisons à cela :

- les habitants de la ville profitent du rayonnement associatif de Lyon, ce qui peut entraîner une diminution de la nécessité de créer à Vénissieux certains types d'associations ;
- la municipalité offre déjà nombre de services ;
- les difficultés de maîtrise des démarches administratives et légales que supposent la création et la gestion d'une association se font très certainement plus ressentir sur un territoire où la proportion d'étrangers et de personnes faiblement diplômées est forte.

## Un faible nombre d'associations

G2 - Nombre d'associations pour 1000 habitants à Vénissieux



3. Source Insee, recensement 2006

4. Soit, respectivement, 16 points de plus et presque 10 points de moins que la moyenne nationale.

5. Source Insee 2007.

6. L'ensemble de cette partie ne concerne que les associations déclarées et non les sections.

7. Source Insee 2007.

Au premier juillet 2009, nous estimons entre 360 et 450 le nombre d'associations "en activité" domiciliées à Vénissieux. Il s'agit d'un nombre faible rapporté à la densité de population. En effet, le nombre d'associations pour 1 000 habitants est compris entre 6,3 et 7,9 pour Vénissieux, alors qu'il est de 17,9 pour la France métropolitaine.

## Des associations jeunes

### T1-Répartition des associations de Vénissieux par âge (estimation)

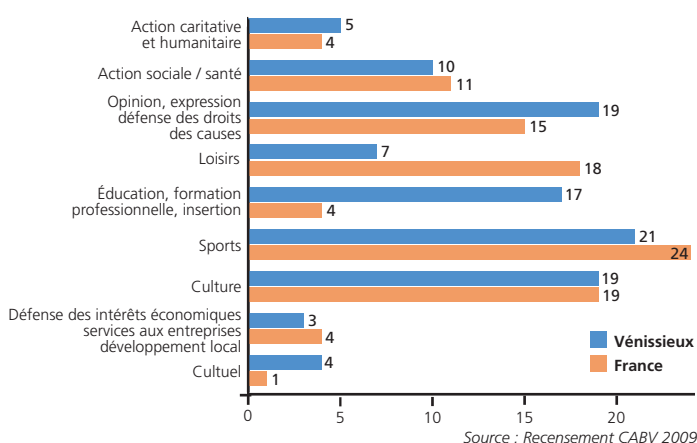
	VÉNISSEIUX effectifs	%	FRANCE %
Moins de 5 ans	109	30	15
Entre 5 et 14 ans	125	35	26
Entre 15 et 24 ans	45	12	21
Entre 25 et 34 ans	38	11	16
Plus de 35 ans	44	12	22
Total	361	100	100

Date d'observation : 2009  
Source : Recensement CABV 2009, enquête Matisse 2005-2006

Près des deux tiers des associations à Vénissieux ont moins de 15 ans d'existence. Il s'agit sans doute d'une spécificité importante par rapport au niveau national où les associations et sections de moins de 15 ans ne représentent que 41% du total.

## Domaines d'activité et aires d'intervention des associations : des spécificités locales bien repérées

### G3-Secteurs d'activité des associations à Vénissieux (en %)



## Des activités en résonance avec les caractéristiques de la ville et de ses habitants

Les associations culturelles représentent 19% du paysage associatif local. Une petite moitié d'entre elles sont plus spécifiquement basées sur l'échange cultu-

rel, les liens intergénérationnels et communautaires<sup>8</sup>, ce qui est en adéquation avec la mixité sociale locale.

Les associations d'opinion, d'expression et de défense des droits et des causes sont, quant à elles, proportionnellement plus nombreuses à Vénissieux que sur l'ensemble du territoire national. Parmi elles, un tiers sont liées aux problèmes de logement et défense du cadre de vie. Par ailleurs, il existe sur Vénissieux une dizaine d'associations de défense des droits des minorités. Si ces associations sont bien représentées à Vénissieux, c'est qu'elles reflètent bien le fonctionnement de la ville divisée par quartiers, voire sous-quartiers.

Les associations d'Éducation, de formation et d'insertion constituent une véritable spécificité locale puisqu'elles ne représentent en France que 4% des associations en activité, contre près d'une association sur cinq à Vénissieux. Le foisonnement des associations d'éducation (soit 12% des associations en activité) s'explique par une majorité d'organismes de gestion des écoles répertoriées par le CABV. Le pourcentage restant (6%) concerne les associations de formation et d'insertion probablement en lien avec le fort taux de chômage observé.

Les associations de loisirs, en revanche, sont moins représentées à Vénissieux que sur le territoire national, peut-être parce les demandes en matière de loisirs sont déjà en grande partie satisfaites par l'offre municipale.

## Spécificités vénissiennes : jeunesse et solidarité

Le caractère de Vénissieux, ville jeune et multiculturelle, ainsi que le nombre important d'associations qui ont déclaré développer des actions de solidarité (3 associations interrogées sur 4), nous ont amené à proposer une analyse propre au tissu associatif local. Ce traitement annexe montre alors que :

- près d'un quart des associations vénissiennes gravitent autour de l'enfance et l'adolescence ;
- 11% des associations développent des actions d'entraide<sup>9</sup> ;
- 7% regroupent des personnes originaires d'une même région du monde ;
- 8% réunissent le personnel et/ou ex-personnel d'une même entreprise ou même profession.

## Public visé : "défavorisé", malgré une majorité "tout public"

Dans leur grande majorité, les associations interrogées s'adressent à tous types de publics, mais 20% ont précisé toucher un public défavorisé, soit un

8. Plus précisément 45% des associations culturelles recensées par le CABV.

9. Il s'agit ici exclusivement d'associations regroupant des personnes qui se portent une aide mutuelle.

pourcentage très élevé comparé à la moyenne nationale<sup>10</sup>(8%). Certaines visent alors un public plus spécifique : 8% des associations interrogées s'intéressent précisément aux personnes dépendantes ou handicapées, en particulier celles de l'action sociale, et 7% des associations interrogées visent les personnes sans emploi.

## Vénissieux : des associations engagées et solidaires

T2-Motifs de création des associations de Vénissieux (en%)

	VÉNISSIEUX	MOYENNE DES VILLES PARTICIPANTES À L'ENQUÊTE
Défendre une cause ou un intérêt général	58	54
Répondre à des besoins non satisfaits	37	48
Structurer un groupe existant	28	36
Répondre à la demande des partenaires publics	16	13
Créer un ou plusieurs emplois dont celui du porteur de projet	7	9

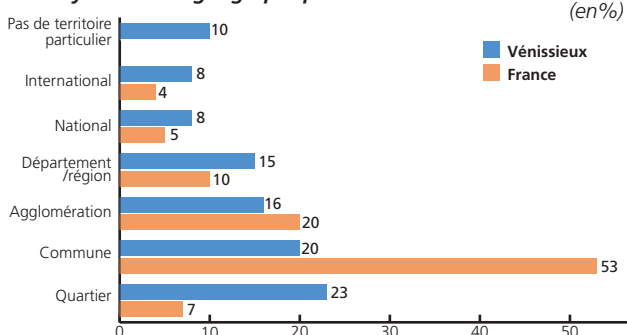
Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" (questionnaire), Vénissieux, 2009

Chez les associations interrogées, la défense d'une cause ou d'un intérêt général est, comme au niveau national, la première motivation de créations. Cela explique le poids important à Vénissieux des associations d'opinion, d'expression, de défense des droits et des causes.

## Un tissu associatif très structuré pour un rayonnement de quartier

La vie associative vénissienne semble particulièrement bien structurée avec 71% des interrogés qui adhèrent à une fédération, un groupement ou à un point d'appui. Ce chiffre est sans conteste supérieur à la moyenne nationale (56%). Il faut cependant nuancer ce pourcentage pour deux raisons : d'une part 47% des interrogés dans le cadre de l'enquête sont des adhérents au Centre Associatif Boris Vian<sup>11</sup>; d'autre part, ont aussi fortement participé les amicales de locataires, presque toutes adhérentes à la Confédération Nationale du Logement de Vénissieux.

G4-Rayonnement géographique des associations vénissiennes (en%)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" (questionnaire), Vénissieux, 2009

Si la tendance nationale est à un rayonnement communal, les associations vénissiennes interrogées présentent la particularité d'intervenir plus souvent au niveau d'un quartier : c'est le cas de 23% d'entre elles. Les plus actives à cette échelle sont les associations de défense du cadre de vie. L'intervention des associations au niveau de la commune est importante (20%), mais loin derrière la moyenne nationale qui regroupe plus d'une association française sur deux.

## Structure associative : adhérents et budgets

### Une majorité d'associations de moins de 100 adhérents

T3-Répartition des associations selon le nombre d'adhérents en 2007 (en%)

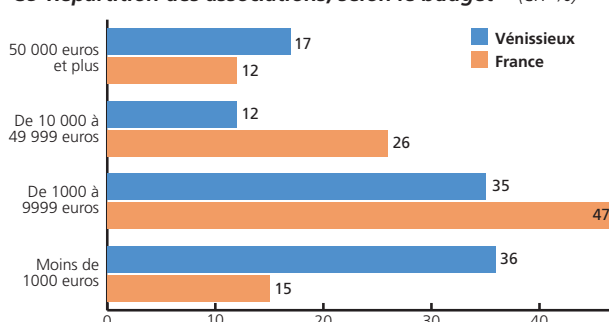
	VÉNISSIEUX	MOYENNE DES VILLES PARTICIPANTES À L'ENQUÊTE
Moins de 20	29	17
20 à 49	24	26
50 à 99	25	20
100 à 499	16	25
500 à 999	5	4
1000 et plus	2	8
Total	100	100

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" (questionnaire), Vénissieux, 2009

Les structures comptant peu d'adhérents semblent dominer le paysage associatif local. Le plus souvent sans salariés, les associations de moins de 100 adhérents représentent près de 80% des associations interrogées sur Vénissieux. Plus d'une association vénissienne sur deux compte moins de 50 adhérents. Les associations de plus de 100 adhérents, bien plus souvent employeurs, sont, elles, proportionnellement moins nombreuses que sur l'ensemble des 8 villes participantes à l'enquête et concernent en majorité les associations sportives.

### Une prédominance des structures déclarant un budget inférieur à 10 000 euros

G5-Répartition des associations, selon le budget<sup>12</sup> (en %)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" (questionnaire), Enquête Matisse 2005-2006

10. Le paysage associatif français : mesures et évolutions, Viviane Tchernonog, 2007.

11. Au cœur du réseau associatif Vénissien, le Centre Associatif Boris Vian a créé son "Observatoire de la vie associative" en 2008. Objectif : cerner au mieux la forme du tissu associatif local, afin d'affiner l'orientation des actions menées par le Centre.

12. Le fort taux de non réponse à la question portant sur le montant du budget des associations (20%) doit inciter ici encore plus qu'ailleurs, à comprendre les proportions communiquées comme des ordres de grandeur.

Les associations interrogées déclarent pour près des trois quarts un budget de fonctionnement inférieur à 10 000 euros, et près de la moitié des associations sans salariés interrogées déclarent un budget annuel de fonctionnement inférieur à 1 000 euros.

Cette proportion est bien supérieure à celle observée au niveau national (18%). On retrouve dans cette catégorie d'associations beaucoup d'amicales de locataires et d'associations de défense d'une cause (défense du cadre de vie, défense de minorités).

## Des financements publics concentrés

### G6-Répartition des associations et sections avec et sans financement public (en%)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" (questionnaire), Vénissieux, 2009

Le financement public touche 58% des associations interrogées à Vénissieux, soit une moyenne légèrement inférieure à la moyenne nationale (63%). Il s'adresse surtout aux associations employeurs qui sont 93% à être ainsi financées contre 46% des associations sans salariés. 70% des associations classent la commune comme tout premier partenaire financier devant le conseil général. Pour les associations subventionnées, les financements publics représentent en moyenne le tiers du budget global.

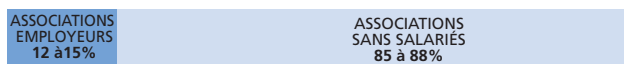
La répartition des financements est inégale selon le secteur d'activité. Les trois secteurs ayant le plus bénéficié d'aides publiques sont : les associations sportives (86%), les associations du secteur santé/action sociale (70%) et le secteur de l'éducation/formation/insertion (69%) alors que seule une association culturelle sur deux a déclaré recevoir des financements publics.

## L'emploi salarié associatif à Vénissieux

### Un nombre d'établissements employeurs assez faible

Sur la commune de Vénissieux, l'UNEDIC recense 89 établissements associatifs ayant des effectifs salariés au 31/12/2007. Proportionnellement à la population du territoire, le nombre d'établissements employeurs s'avère plus faible qu'au niveau national : 1,6 établissement employeur pour 1000 habitants à Vénissieux, contre 3,2 pour la France métropolitaine<sup>13</sup>.

### G7-Part des associations employeurs et sans salariés à Vénissieux (sections exclues)



Sources : Fichier Sirene (INSEE), Recensement CABV 2009.

La part des associations employeurs (hors sections) parmi l'ensemble des associations domiciliées à Vénissieux (hors sections) semble être comprise entre 12 et 15%<sup>14</sup>. Ce taux, comparable à la moyenne nationale, traduit mal certaines réalités, à Vénissieux comme au plan national : d'une part la forte diversité des modalités de recours à l'emploi (régulier, occasionnel, exceptionnel), des statuts des employés (CDI/CDD, temps complet/partiel), et les importantes spécificités sectorielles (voir infra).

## Une prédominance des structures de moins de 10 salariés

En 2007, les associations de la ville regroupent 1 238 emplois salariés, à temps plein ou temps partiel. Cela représente à peu près 5% des emplois salariés générés par l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial de la ville<sup>15</sup>.

### T4-Répartition des établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés en 2007

	VÉNISSIEUX		RHÔNE	
	effectifs	%	effectifs	%
1 à 4 salariés	40	44,9	2097	53,6
5 à 9 salariés	19	21,3	714	18,3
10 à 19 salariés	9	10,1	467	11,9
20 à 49 salariés	16	18,0	429	11,0
+ de 50 salariés	5	5,6	205	5,3
Total	89	100	3912	100

Source : UNEDIC (2009). Effectif des établissements employeurs pour Vénissieux : 89, pour le Rhône : 3912

Les deux tiers des établissements employeurs de Vénissieux ont moins de 10 salariés, et 45% moins de 5 salariés (contre 54% en moyenne dans le Rhône). S'ils sont largement majoritaires, les établissements employeurs de moins de 10 salariés ne concentrent toutefois que 16% de l'ensemble des emplois des associations de la ville. Bien moins fréquents, les "gros" établissements (au moins 20 salariés) concentrent alors l'essentiel des emplois : les structures de 50 salariés et plus, si elles ne représentent qu'à peu près 5% des établissements employeurs de Vénissieux, concentrent plus d'un tiers des emplois salariés. La presque totalité de ces "gros" établissements se répartit équitablement entre les domaines de l'action sociale et de l'éducation, de la formation, et de l'insertion professionnelle.

## Des emplois plus souvent occupés par des femmes

### G8-Répartition hommes/femmes des effectifs salariés en 2007



Source : UNEDIC (2009)

13. Ce calcul est basé sur l'estimation du nombre d'établissements employeurs en 2005 effectué par Viviane Tchernomog, à savoir 196 000 structures, et le décompte de la population municipale issu du Recensement 2006.

14. Cette estimation prend appui sur l'hypothèse que les nombres respectifs d'associations employeurs et sans salariés domiciliées à Vénissieux n'ont pas connu de grandes variations entre 2007 et 2009.

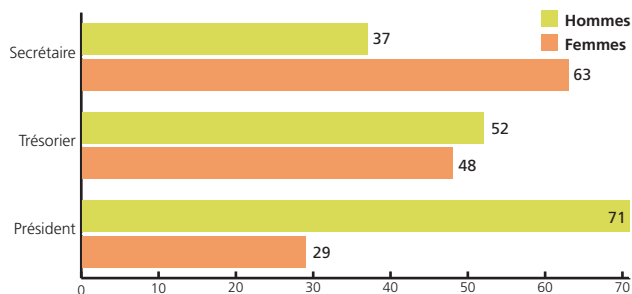
15. Ainsi, entre autres, ne sont pas pris en compte dans ce calcul les salariés des collectivités et des établissements publics de la ville.

En 2007, selon l'UNEDIC, 44 % des salariés d'établissements associatifs sont des hommes, et 56% sont des femmes. Cette prédominance des femmes dans l'emploi salarié des associations est loin d'être une spécificité locale : elle est même moindre qu'au niveau national où 68% des emplois salariés dans les associations sont occupés par des femmes.

## Profil des dirigeants et bénévoles

### Des instances dirigeantes à forte représentativité féminine, hors présidences ...

G9-La part des genres dans les instances dirigeantes des associations vénissiennes



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative" (questionnaire), Vénissieux, 2009

Sur l'ensemble des associations vénissiennes interrogées, la parité est presque atteinte chez les dirigeants associatifs (président, secrétaire et trésorier)<sup>16</sup> avec une légère majorité de femmes. Celles-ci sont cependant très peu nombreuses (29%) à occuper le poste de Président. Quand elles le font, c'est traditionnellement, plus souvent pour des associations employeurs plutôt que sans salarié. Dans notre enquête, elles représentent 39% des présidents d'associations employeurs contre 29% en général. Le déséquilibre s'opère donc au niveau des deux autres fonctions : les femmes occupent 63% des postes de secrétaire et 48% des postes de trésorier<sup>17</sup>.

Les dirigeantes sont particulièrement présentes dans les associations de loisir et d'éducation/formation/insertion. Dans ce dernier secteur deux présidents sur cinq sont des femmes. Autre singularité, les femmes sont bien représentées à la présidence des associations sportives (33% de femmes) mais nettement moins bien pour les associations culturelles (18%).

### Des présidents actifs nombreux

62% des dirigeants des conseils d'administration des associations interrogées sont en activité. Les postes de présidents sont aussi majoritairement occupés par

des actifs. Ces derniers sont particulièrement impliqués dans le secteur de l'éducation/formation/insertion et dans celui de la culture. La part des présidents retraités n'est que de 35%, contre une moyenne de 46% à l'échelle nationale. Les retraités, traditionnellement fortement représentés au sein des instances dirigeantes associatives, président principalement à Vénissieux des associations de loisirs.

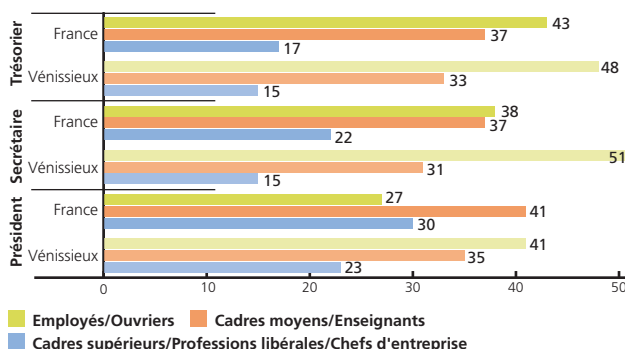
T5-Statut d'activité des présidents des associations à Vénissieux et en France (en %)

	VÉNISSIEUX Bureau	VÉNISSIEUX Président	FRANCE Président
En activité	58	59	46
Retraités	33	35	46
Recherche d'emploi	4	3	2
Sans activité professionnelle	5	4	7
Total	100	100	100

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2009

### Des dirigeants associatifs issus des classes populaires

G10-Catégories socioprofessionnelles des dirigeants associatifs



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", enquête Matisse 2005-2006

La forte présence des classes populaires et la très faible présence des classes favorisées à Vénissieux se reflètent dans la structure de la population des dirigeants d'associations.

Près de la moitié des dirigeants d'associations ayant participé à l'enquête sont employés ou ouvriers, contre un tiers en moyenne en France.

Alors que cet écart conforte la prédominance déjà observée au niveau national des employés et des ouvriers aux postes de secrétaires et de trésoriers, un vrai renversement de tendance s'observe pour les présidents des associations interrogées : ils sont d'abord des employés ou des ouvriers (pour 41% d'entre eux) alors qu'au niveau national les présidents appartenant aux classes populaires sont les moins fréquemment observés (en France, 27% des présidents d'associations sont employés ou ouvriers).

A Vénissieux les dirigeants ouvriers ou employés sont particulièrement présents dans le secteur de l'Opi-

16. 54% sont des femmes et 47% des hommes. Cette tendance s'inverse à l'échelle nationale (46% femmes ; 54% hommes).

17. Au plan national, 57% des secrétaires et 42% des trésoriers sont des femmes.

nion, expression, défense des droits et des causes, secteur formé d'associations principalement actives au niveau d'un quartier.

## Premiers éléments sur les besoins des associations

### Un manque généralisé de bénévoles

Les associations vénissiennes interrogées (130 associations sur environ 500) réunissent au total 1 525 engagements bénévoles<sup>18</sup>, soit en moyenne 12,4 engagements bénévoles par association. Et plus de la moitié des associations interrogées déclarent manquer de bénévoles.

Ce manque se fait particulièrement sentir chez les associations sportives puisque c'est le cas des deux tiers d'entre elles. De manière générale, les associations plébiscitent avant tout des bénévoles susceptibles de s'impliquer dans leur gouvernance : assurer des fonctions d'animation de l'association (pour près de deux tiers d'entre elles), des fonctions de dirigeants (pour un tiers d'entre elles), des fonctions de gestion ou d'administration (pour un tiers d'entre elles).

### Une mise à disposition de locaux très demandée

T6-Besoins des associations vénissiennes (%)

Une aide technique pour la gestion	12
Une formation continue pour les bénévoles	14
L'adaptation de la durée des aides publiques	22
Un allègement des contraintes ou des procédures administratives	29
La création d'outils de communication (annuaires, sites, forum)	32
La mise en place de coopérations inter-associatives	33
Disposer plus facilement de salariés ou de bénévoles compétents	47
La mise à disposition de locaux	50

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative"

La moitié des associations interrogées déclarent que "la mise à disposition de locaux" et le fait de "disposer plus facilement de salariés ou de bénévoles compétents" seraient des éléments susceptibles de renforcer la viabilité et le développement de leurs associations. La mise en place de coopérations inter-associatives et la création d'outils de communication, comme la création d'un site Internet, sont aussi mises en avant.

18. On ne peut toutefois confondre ce nombre avec celui des bénévoles actifs auprès des associations interrogées de la ville, une personne pouvant assurer une action bénévole auprès de plusieurs associations. Par ailleurs, il est possible que ce nombre soit sous-évalué car certaines associations n'ont pas compté comme "bénévoles actifs" les membres de leur CA, qui faisaient l'objet d'une question à part.

## CONCLUSION

La faiblesse du tissu associatif vénissien, en termes quantitatif et de création d'associations, pose question et mériterait de plus amples investigations. Une piste explicative à explorer serait celle d'une offre publique de services importante et de la pesanteur des démarches administratives.

Reste aussi à préciser ultérieurement les besoins des associations pour tenter d'y répondre. C'est en partie la tâche que se donne dans les mois à venir l'Observatoire, notamment à travers l'organisation d'une journée placée sous le signe d'une mobilisation des bénévoles et de la mise à disposition de compétences.

Cette première phase d'observation aura permis de rassembler les données les plus actuelles sur la vie associative locale. Elle n'est cependant qu'une première étape. Il est en effet nécessaire que les acteurs locaux s'approprient ces données et qu'ils partagent désormais leurs points de vue et questions : quels aspects approfondir lors de nouvelles recherches ? Quels axes de réflexion pour mieux adapter le soutien et l'accompagnement du secteur associatif ? C'est ainsi que les observatoires locaux de la vie associative réaliseront leur but premier : connaître pour agir.

CNCRES (2008), *"Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions"* Décembre.

MULLER L., FEVRE M. (2003), *"Une personne sur deux est membre d'une association en 2002"* INSEE PREMIERE n° 920.

MULLER L., FEVRE M. (2004), *"La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles"* INSEE PREMIERE n° 946.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2005), *"Participation associative des salariés et temps de travail"* Travail et Emploi n°101, janvier-mars, pp. 59-70.

PROUTEAU L., WOLF F.-C., (2002) *"La participation associative au regard des temps sociaux"* Économie et statistique, n° 352-353.

TABARIES M., TCHERNONOG V. (2007), *"La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales"* RECMA (Revue internationale de l'économie sociale), n° 303, pp. 10-29.

TCHERNONOG V., (2007), *"Le paysage associatif français – Mesures et évolutions"* Dalloz- Juris Associations.

Ce document a été réalisé par  
Pauline Gentile, Mathieu Moutet et Yohann-Sophie Agbo.



Vénissieux se caractérise par un nombre d'associations et de créations d'associations faibles et par des associations relativement jeunes. A côté des grosses structures œuvrant avant tout dans les domaines de l'action sociale, de l'Education, de la formation et de l'insertion professionnelle, dominant de petites associations sans salariés.

Les spécificités de la ville se reflètent dans son tissu associatif : ainsi, l'ampleur des classes populaires, la forte proportion d'étrangers et d'immigrés, ou encore la présence du chômage et des difficultés sociales, sont intimement liés aux profils des dirigeants et aux types d'activités des associations vénissiennes.

Quant aux besoins des associations, ils concernent en priorité l'accès à plus de bénévoles et de locaux ainsi que la création d'outils de communication.



## CENTRE ASSOCIATIF BORIS VIAN

### Centre Associatif Boris Vian

13 avenue Marcel Paul

69200 Vénissieux

Accueil 04 72 50 09 16

Observatoire de la vie associative

**04 72 79 23 11**

contact@cabv.com



### Réseau national des Maisons des associations

rnma@maisonsdesassociations.fr  
www.maisonsdesassociations.fr

#### Les partenaires du RNMA

